

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE DES SPORTS ET DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES

**ARRÊTÉ PORTANT ATTRIBUTION DU BREVET PROFESSIONNEL DE LA
JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT**

Le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse, la ministre des sports et des jeux Olympiques et Paralympiques,

Vu le code de l'éducation et, notamment, les articles L. 335-5 et L. 335-6,

Vu le code du travail, notamment l'article L. 6111-1,

Vu le code du sport, notamment les articles D. 212-20 et suivants,

Vu le décret n° 2010-1582 du 17 décembre 2010 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État dans les départements et les régions d'outre mer, à Mayotte et à Saint Pierre et Miquelon,

Vu le décret n° 2019-894 du 28 août 2019 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'Etat en Guyane,

Vu le décret n° 2020-1542 du 9 décembre 2020 relatif aux compétences des autorités académiques dans le domaine des politiques de la jeunesse, de l'éducation populaire, de la vie associative, de l'engagement civique et des sports et à l'organisation des services chargés de leur mise en œuvre,

Vu l'arrêté du 05/09/2016 portant création de la mention Activités de la forme du BPJEPS, spécialité Educateur sportif,

Vu le procès verbal établi à l'issue de la délibération du jury le **17/01/2023**,

ARRÊTE

Article 1^{er}.- Le brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, spécialité Educateur sportif mention Activités de la forme option **cours collectifs** est attribué aux personnes dont les noms suivent :

N° du diplôme	Genre, nom et prénom Date et lieu de naissance		
BP4ALP230173	Monsieur	ADILEHOU	Jules-Christ
BP4ALP230174	Madame	ARMELLIN	Célie
BP4ALP230175	Madame	BERNADET	Marie-Anne
BP4ALP230176	Monsieur	BEZIAN	Eric
BP4ALP230177	Monsieur	BIZEAU	Théo
BP4ALP230178	Madame	BLANCHARD	Wendy
BP4ALP230179	Madame	BONDAR	Natalya
BP4ALP230180	Monsieur	BORDES	Gabriel
BP4ALP230181	Monsieur	BRUNOIS	Olivier
BP4ALP230182	Monsieur	CAZABIEILLE- ANGLADE	Ronan
BP4ALP230183	Madame	CLAVERIE- LOURBU	Nadine
BP4ALP230184	Madame	DANGEROUS	Johanne
BP4ALP230185	Monsieur	DE MORAES	Gustavo


MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE DES SPORTS ET DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES

BP4ALP230186	Monsieur	ESPINETI	Alexandre
BP4ALP230187	Madame	DELOI	Mathieu
BP4ALP230188	Madame	DELSAUX	Lena
BP4ALP230189	Madame	DESCAZAUX	Léa
BP4ALP230190	Madame	FARNIER	Soline
BP4ALP230191	Madame	FICHOT	Audrey
BP4ALP230192	Madame	GEFFRÉ	Sasha
BP4ALP230192	Madame	GENDREAU	Armelle
BP4ALP230193	Madame	LABARRAQUE	Fanny
BP4ALP230194	Monsieur	LABAT	Jean-Lou
BP4ALP230195	Monsieur	LANGLOIS	Simon
BP4ALP230196	Madame	LAVIE	Cindy
BP4ALP230197	Monsieur	LOPEZ	Cyril
BP4ALP230198	Monsieur	LOPEZ	François Boly
BP4ALP230199	Monsieur	MARCHANT	Nicolas
BP4ALP230200	Madame	POLETTI	Giulia
BP4ALP230201	Madame	RODRIGUES LARIGAUDRIE	Karine
BP4ALP230202	Monsieur	SAYRO	Louis
BP4ALP230203	Madame	TAILLENTOU	Océane
BP4ALP230204	Monsieur	TOLLIE	Thomas
BP4ALP230205	Monsieur	VUZE	Nicolas
BP4ALP230206	Monsieur	WACHTER	Jérémy

Article 2.- La rectrice de région académique Nouvelle-Aquitaine est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à BRUGES, le 17/01/2023

Pour la Rectrice de la région académique Nouvelle-Aquitaine,
Rectrice de l'académie de Bordeaux,
Chancelière des Universités et par délégation,
le Délégué régional académique


Mathias LAMARQUE